



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS  
DE L'IMMOBILIER  
DEPUIS 1963

## CORONAVIRUS #43 : CONFINEMENT N°2

### VOS ACTIVITÉS J + 15

Le gouvernement, par la voix du Premier Ministre Jean CASTEX, a annoncé la poursuite de ce confinement n°2 dans les mêmes conditions et ce pour une nouvelle période de 15 jours.

Le gouvernement a ainsi tranché en faveur de la protection sanitaire des populations mais, au détriment de la réouverture des petits commerces et pour notre part, de la reprise des visites de biens immobiliers.

Nous renouvelons dès lors nos précédentes exhortations et vous appelons à ne faire ni prospection commerciale, ni « boîtage », et à refuser toutes visites de biens à vendre ou à louer, hors visites virtuelles, à des particuliers.

De nombreux bruits circulent sur des tests téléphoniques, des contrôles impromptus des agences, des prises de rendez-vous par de faux visiteurs, ... initiés par la DGCCRF. Gardez-vous d'encourir leur foudre !

En vue de la prochaine sortie du confinement n°2, le SNPI a pris l'initiative de proposer la création d'une charte nationale sanitaire commune à tous les professionnels immobiliers en y associant l'ensemble des organisations professionnelles, réseaux et enseignes nationales.

**Restez assurés de notre engagement à défendre vos activités pendant  
tout ce confinement n°2.**

**Nous reviendrons vers vous à chaque nouvelle étape décisionnelle grâce  
à nos flashs infos.**



Tous nos flashs infos sont consultables sur [www.snpi.com](http://www.snpi.com)

via votre accès adhérent, dans la rubrique « *Mes documents* »,  
puis « *Informations juridiques / Flashs infos* »